



ÉTAT PARTIE : **REPUBLIQUE DU TCHAD**

INFORMATIONS MISES À JOUR FOURNIES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 7, PARAGRAPHE 2 DE LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'UTILISATION, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT DE MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION

SOU MIS LE 30 avril 2023

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022

AUTORITE À CONTACTER :

Monsieur Brahim Djibrine BRAHIM

Coordonnateur du Haut-Commissariat National au Déminage

E-mail : djibrinebra08@gmail.com

Mobile phones : +235 66 29 96 86 / 99 84 73 73

1. Mesures d'application nationales

Aucune mesure juridique, administrative ni autre mesure supplémentaire n'a été prise au cours de l'année 2022 pour prévenir et réprimer toute activité interdite par la convention.

2. Stocks de Mines antipersonnel

Comme préciser dans le rapport de transparence précédent au titre de l'article 7 de la convention sur les mines antipersonnel, L'Etat Tchadien a détruit toutes les mines antipersonnel stockées depuis le 27 Janvier 2003 conformément à l'article 7 de la convention sur les mines antipersonnel. À présent aucune mine antipersonnel n'est stockée à la République du Tchad.

3. Mines antipersonnel conservées ou transférées

La conservation ou le transfert des mines antipersonnel est inappropriée en République du Tchad.

4. Zones connues ou soupçonnées de contenir des mines antipersonnel

Par manque de moyens financier, le HCND n'a pas pu découvrir des nouvelles zones dangereuses en 2022, ce qui fait que les informations précédentes enregistrées dans la base de données sont restées intactes. Ces différentes zones se présentent dans le tableau ci-après :

Zones dangereuses confirmés ou soupçonnés par les Mines, FIN 2022

Province	Nombre de zones connues ou suspectes		Superficie des zones connues ou suspectes en m ²	
			Zones confirmées	Zones soupçonnées
	Mine	Mine	MINE	MINE
	Borkou	9	8	13 491 891,400
Ennedi	12	2	18 908 366,138	418 023,587
Tibesti	51	38	24 191 025,898	19 049 801,075
TOTAL	72	48	56 016433	21 678562

Au total 120 zones dangereuses sont enregistrées dans la base de données avec une superficie de 77694995 m².

NB : Au Tchad, les champs de mines sont mixtes (contiennent mine AC/AP)

5. Libération des terres

En 2022, sur financement de l'UNICEF les équipes du HCND ont mené des activités dans la province du Lac Tchad, cinq (5) zones ont été libérées par enquête Non technique. Trois zones polluées dans les provinces du Kanem et Ennedi-Est ont été dépolluées sur financement du gouvernement tchadien.

1-ZONES LIBÉRÉES PAR ENQUETE NON TECHNIQUE (Annulation) 2022 dans la province du Lac-Tchad

Opérateur	Province	Identifiant	Nom de la zone	Superficie annulée (m ²)	Superficie réduite (m ²)	Superficie dépolluée (m ²)	Nombre de mines neutralisées / détruites	Nombre de REG neutralisés / détruits	Nombre total neutralisés / détruits
HCND	Lac	HI-03-T-TATA1-02-08-16	TALA1	129	-	-	-	-	-
HCND	Lac	HI-03-T-TAT-LA1-04-08-16	TALA1	669	-	-	-	-	-
HCND	Lac	HI-03-T-IRAKOUA-02-02-17	IRAKOURA	14	-	-	-	-	-
HCND	Lac	HI-01-T-MAYALA-01-02-17	MAYALA	14	-	-	-	-	-
HCND	Lac	HI-04-T-GOUROBILIM-01-04-17	NGOURO BILIM	46	-	-	-	-	-
HCND	Kanem	HCND-FSD-01-T-ARIAN-01-08-2021	ARIAN	-	-	36 491 299	-	3245	3 245
HCND	Kanem	HCND-FSD-01-N-NOUKOU-01-08-2021	NOUKOU	-	-	1 889	-	1141	1 141
HCND	Ennedi-Est	Hcnd-01-T-Bao-01-10-21	B	-	-	6 207 103	-	3026	3 026
				872	-	42 700 291	-	7412	7 412

6. Caractéristiques techniques des mines antipersonnel

La République du Tchad n'est pas un pays producteur des mines. Cette rubrique n'est pas applicable.

7. État des programmes de reconversion ou de mise hors service des installations de production des mines antipersonnel

Puisque la République du Tchad ne produit pas des mines, il n'existe pas un tel programme.

8. Activités Education aux Risque

Avec l'appui financier de l'UNICEF, les équipes du Haut-commissariat National au Déminage ont mené plusieurs activités d'éducation aux risques dans les provinces du Lac Tchad, de l'Ennedi-Est et dans la province du Ouddaï dans les différentes provinces.

Le bilan se présente comme suit :

Tableau récapitulatif des activités ER 2022

Opérateur	Province	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Adultes	Enfants	Masculin	Féminin	Total
HCND	Lac-Tchad	516	593	724	672	1 109	1 396	1 240	1 265	2 505
HCND	Nord-kanem	45	30	22	26	75	48	67	56	123
HCND	Ennedi-Est	1 527	588	1 323	3 335	2 115	4 658	2 850	3 923	6 773
MAG	Ouaddai	107	160	1 500	936	267	2 436	1 607	1 096	2 703
MAG	Sila	339	565	2 543	1 782	904	4 325	2 882	2 347	5 229
	Total	2 534	1 936	6 112	6 751	4 470	12 863	8 646	8 687	17333

9. Assistance aux victimes

Les avancés sur l'assistance aux victimes en terme de soins médicaux, appareillage (prothèse, orthèse et béquille) en 2022 ont été moyennement d'où 299 victimes ont bénéficié de ladite assistance. Cette activité a été financée par L'UNICEF-Tchad et réalisée par le HCND.

Province	Localité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Adultes	Enfants	Masculin	Féminin	Total
LAC	Bol	1	3	18	8	4	26	19	11	30
LAC	Bagasola	-	2	8	9	2	17	8	11	19
LAC	AMMA	11	17	72	40	28	112	83	57	140
LAC	FOURKLOM	7	13	40	50	20	90	47	63	110
	Total	19	35	138	107	54	241	157	162	299

10. Les victimes de mines Antipersonnel 2022

Le Tchad a enregistré des victimes de mines antipersonnel durant l'année 2022. Par contre les informations transmises à la base de données par les radios provinciales sont incomplètes.

En effet le Tchad souffre d'une pollution très importante que ce soit en mines ou en REG, qui menace la sécurité de la population. C'est pourquoi 29 victimes de REG et autres engins sont enregistrés dans la province du lac Tchad suite aux attaques répétées de la secte boko-Haram.

11. Coopération et assistance

Durant la mise en œuvre des activités du projet PRODECO financé par Union Européennes, une bonne synergie a été créée entre le HCND et les opérateurs internationaux jusqu'à la fin dudit projet en septembre 2021.

Dans la même rubrique, les partenaires MAG et HI sont deux opérateurs exerçant les activités d'enquêtes et de dépollutions sur le territoire tchadien. L'accréditation a été donnée par le HCND, autorité nationale de lutte contre les mines au Tchad. Il a assuré le suivi et mis à la disposition des opérateurs des agents qualifiés pour l'accomplissement de leur tâche.